



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-139061>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-139061

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAITRISE D'OEUVRE FRANCHISSEMENT - OPERATION DE PROLONGEMENT DU TRAMWAY T8 DE SAINT-DENIS PORTE DE PARIS A ROSA PARKS (T8S SAINT DENIS PARIS)

Description : Le présent marché vise à sélectionner le maître d'oeuvre chargé d'étudier et réaliser les infrastructures et ouvrages d'art nécessaires au franchissement du canal Saint Denis. Le MOE Franchissement aura la charge du génie civil des ouvrages (y compris le renforcement du Pont Pressensé). Le MOE Franchissement travaillera en collaboration avec le MOE Ligne en charge des aménagements urbains et du système de transport, ce dernier ayant la mission de coordination générale. Le marché de MOE Franchissement regroupe, les périmètres suivants : - Génie civil de renforcement de l'OA Pressensé (en cas d'utilisation de celui-ci par le Tram) - Génie civil du nouveau pont accueillant la RD, les cycles et les piétons - La démolition et génie civil du nouveau pont accueillant le tram (dans le cas où l'OA Pressensé ne serait pas réutilisé) - Les équipements de sécurité nécessaires au fonctionnement du pont Le marché MOE Franchissement intègrera également un volet sur un accompagnement des travaux de dévoiement concessionnaires, l'ensemble des libérations et démolitions nécessaires au franchissement. Le périmètre géographique du MOE Franchissement n'est pas figé, celui-ci comprend les emprises nécessaires à la réalisation de la construction de l'ouvrage, les travaux préparatoires, les terrassements nécessaires aux fondations et aux dalles de transition de l'ouvrage de part et d'autre de l'ouvrage de franchissement. Le périmètre du MOE Franchissement intègre une distance de 20m de part et d'autre du franchissement. Le périmètre définitif de limite des prestations du MOE Franchissement avec le MOE Ligne sera défini lors des études AVP en accord avec les MOEs concernés et le Maître d'Ouvrage et COP. Le détail des missions est explicité dans le programme annexé au CCTP. Dans le cadre de la phase AVP, le MOE Franchissement devra étudier deux scénarios de franchissement : 1. Ouvrage de franchissement du canal dédié au tram et aux modes doux (piétons et vélos), 2. Démolition

et reconstruction du Pont de Pressensé pour y implanter le tram et construction d'un second ouvrage pour y implanter la RD et les modes doux. Le marché est soumis au Code de la commande publique, plus précisément aux articles L1212-1 et suivants dudit Code, concernant les dispositions applicables aux entités adjudicatrices. La langue utilisée est le français pour toutes les pièces. Les unités employées ou à employer sont les unités en vigueur en France. Le présent marché est un marché mono attributaire à prix mixtes (prix forfaitaires et prix unitaires). La partie à prix unitaires s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Identifiant de la procédure : 45fc48de-cd48-43f3-b6de-d08a01fac795

Identifiant interne : 2024-048

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Le paiement d'une avance est prévue (Cf.CCAP). Le paiement des acomptes est effectué dans les conditions prévues par le CCAP. Les règlements sont effectués par l'agent comptable d'Île-de-France Mobilités. Le délai global de paiement est de 30 jours, tel que prévu au décret 2013-269 du 29 mars 2013, à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles. Le présent marché peut faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créance. Le présent marché prévoit une clause stagiaire, ses modalités d'applications sont décrites au CCAP. Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article L.2112-2 du Code de la commande publique, ses conditions sont décrites dans le CCAP. Tous les documents livrables devront être mis à disposition de préférence au format dématérialisé (format.pdf ou équivalent) et/ou sur des supports en papier recyclé ou éco labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples : labels FSC, PEFC ou équivalent). Pour se déplacer sur le site, le Titulaire privilégie les déplacements à pied, avec des véhicules non-motorisés, des véhicules à faibles émissions ou en transports en commun.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert - Appel d'offres ouvert passé selon les articles L. 2124-2 et R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

CCAG MOE 2021 - Ce marché est passé sous l'égide du C.C.A.G -MOE de 2021 issu de l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAITRISE D'OEUVRE FRANCHISSEMENT - OPERATION DE PROLONGEMENT DU TRAMWAY T8 DE SAINT-DENIS PORTE DE PARIS A ROSA PARKS (T8S SAINT DENIS PARIS)

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre générale porte sur des éléments de mission normalisés (missions de base) définis selon les dispositions du livre IV de la partie II des parties législative et réglementaire du Code de la commande publique (partie législative et réglementaire et répondant aux objectifs fixés de l'article L.2431-1 et suivants du Code de la commande publique : AVP - Etudes d'avant-projet PRO - Etudes de projet ACT - Assistance à la consultation des entreprises de travaux DET- Direction de l'Exécution des Travaux VISA - Visa des études d'exécution AOR - Assistance lors des Opérations de Réception OPC - Ordonnancement, Pilotage et Coordination Le détail des missions est précisé au CCTP du présent marché. Associées aux missions classiques du Code de la commande publique et du CCAG-MOE, des missions complémentaires (MC) seront exigées, telles que : MC1 Réseaux (RES) : Coordination des études et travaux de déviation ou de modifications des réseaux concessionnaires MC2 Assistance à la Consultation et à l'Information du Public (CIP) : le titulaire sera amené à porter assistance à la consultation et à l'information du public selon les besoins qui seront exprimés par le Maître d'Ouvrage et le COP pendant les phases études, travaux, essais et réception y compris lors de l'enquête publique le cas échéant. MC3 Assistance aux litiges avec des tiers (LITIGES) : le titulaire assistera le Maître d'Ouvrage et le COP pour des missions d'expertise en cas de litige avec des tiers. Cette assistance portera notamment sur la participation effective aux réunions d'expertise, à la constitution des dossiers, élaboration des projets de dires et mémoires pour leur volet technique. MC4 Établissement des dossiers administratifs (DA) : le MOE Franchissement identifiera pour toutes les opérations sous sa responsabilité, les contraintes domaniales, les parties d'ouvrages pour lesquelles des dossiers de demandes d'autorisations administratives sont nécessaires. MC5 Dossiers de sécurité (DSE) : la mission du MOE Franchissement comprend l'établissement des études et des éléments constitutifs des dossiers de sécurité mentionnés au décret N° 2017-440 du 20.03.2017 relatif à la Sécurité des Transports Publics Guidés (décret STPG). MC6 Démarche Building Information Modeling (BIM) MC7 Certification Haute Qualité environnementale Infrastructures Durables (HQE ID) Le marché comporte également une mission complémentaire à prix unitaires (à bons de commande) : MC8 Études complémentaires niveau AVP et PRO (EC-AVP et EC-PRO) : le titulaire pourra être amené à réaliser des compléments d'études localisés, de niveau AVP ou PRO, suite aux validations des dossiers AVP et PRO. La partie affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle, fixée par le Maître d'Ouvrage, est évaluée à : - C0S1 = 15 MEuros Hors Taxes (CE 01/23), pour le scénario 1 à savoir la construction d'un ouvrage dédié au Tram et aux modes doux en parallèle de l'ouvrage existant ; - C0S2 = C0S1 + 10 MEuros soit 25 MEuros Hors Taxes (CE 01/23), pour le scénario 2 à savoir la démolition et la reconstruction du pont de Pressensé accueillant le tram et construction d'un second ouvrage accueillant la RD et les modes doux (cycles et piétons). Le marché comportant deux enveloppes financières prévisionnelles C0S1 et C0S2, celui-ci comporte donc deux forfaits provisoires de rémunération F0S1 et F0S2 et deux taux de t0S1 et t0S2.

Identifiant interne : 2024-048

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 96 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché est un accord-cadre composite à prix mixtes : il comporte des forfaitaires et des prix unitaires. Il comprend : -Un prix global et forfaitaire est fixé à titre provisoire à l'acte d'engagement en ce qui concerne les missions dites de base ; ce forfait provisoire est décomposé par éléments de missions ; - Des prix unitaires concernant la mission MC8. Les prestations concernées sont réglées par application des prix unitaires figurant au BPU aux quantités réellement exécutées sur bon de commande. Le montant maximum pour la part à bons de commande est de 400 000 Euros HT pour la durée du marché. Il n'y a pas de montant minimum. Les prix sont indiqués à l'acte d'engagement du présent marché. Le marché prend effet à la date de sa notification au Titulaire et s'achèvera au terme de l'ensemble des missions confiées au Titulaire. Cette date d'achèvement correspond à la plus tardive des dates suivantes : -La date de fin de la dernière garantie de parfait achèvement (y compris prolongations éventuelles par le Maître d'ouvrage pour non levée de réserve ou apparition de désordres ou, si un litige subsiste avec une entreprise, jusqu'au règlement final de ce litige ou d'un appel en garantie) -La date de levée de la dernière réserve -L'instruction du dernier mémoire en réclamation des entreprises. La partie affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle, fixée par le Maître d'Ouvrage, est évaluée à : - COS1 = 15 MEuros Hors Taxes (CE 01/23), pour le scénario 1 à savoir la construction d'un ouvrage dédié au Tram et aux modes doux en parallèle de l'ouvrage existant ; - COS2 = COS1 + 10 MEuros soit 25 MEuros Hors Taxes (CE 01/23), pour le scénario 2 à savoir la démolition et la reconstruction du pont de Pressensé accueillant le tram et construction d'un second ouvrage accueillant la RD et les modes doux (cycles et piétons). Ce montant ne comprend aucune provision pour aléas. L'opération du T8S implique des travaux de grande envergure et des missions étendues de maîtrise d'oeuvre pour le transport, l'intégration urbaine, et la gestion des interfaces techniques entre plusieurs entités (IDFM, RATP, Ville de Paris, etc.). Ces missions couvrent des infrastructures complexes, comme le franchissement du Canal Saint-Denis et les systèmes d'énergie de traction, nécessitant une coordination technique et opérationnelle sur une période prolongée. Les phases de conception, d'études et de travaux s'étalent sur plusieurs années en raison de la complexité des travaux et des nombreux acteurs impliqués. La nécessité de garantir la pérennité et la qualité des systèmes conçus et mis en place, justifie une planification sur le long terme. Par ailleurs, limiter la durée de l'accord-cadre à huit ans augmenterait les risques de fragmentation des missions et de surcoûts liés à des relances de marchés, ce qui nuirait à la cohérence des interventions. Par conséquent, l'objet de l'accord-cadre rend nécessaire une durée supérieure à huit ans, conformément aux exceptions prévues par l'article L.2125-1 du Code de la Commande Publique.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois (03) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise -Assurance couvrant les risques civils et professionnels

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois (03) dernières années - effectifs moyens annuels du soumissionnaire et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (03) dernières années - La déclaration concernant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique - Les titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Description : - Pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le soumissionnaire individuel ou chaque membre du groupement - Une lettre de candidature (ou imprimé DC1), complétée et datée - Déclaration sur l'honneur pour juger qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R.2143-3 à R.2143-16 du Code de la commande publique - Lorsque le soumissionnaire est en redressement judiciaire, le soumissionnaire produit la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : L'Acheteur souhaite imposer aux soumissionnaires, la communication des noms et qualifications professionnelles des personnes physiques chargées de l'exécution du marché (cf. art 19 directive 2014/24 et art 37 de la directive 2014/25 et l'article R2142-13 du Code de la commande publique) du fait que la qualité de l'offre est évaluée sur la base du savoir-faire, de l'efficacité, de l'expérience ou de la fiabilité de l'équipe dédiée à l'exécution du marché. Le candidat devra donc justifier de la présence : -D'un architecte (Diplôme d'architecte d'Etat HMONP ou DPLG et figurant sur la liste des personnes autorisées à utiliser ce titre) -D'un expert en génie civil d'ouvrage d'art du même type (pont, franchissement, etc. -D'un géotechnicien -D'un expert en démolition -D'un référent HQE -D'un expert BIM

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur économique : 30 points

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 (C2) : Pertinence de l'organisation, mobilisation et qualité des moyens (humains et matériels) affectés à la réalisation des prestations objet du marché et pertinence de la mise en oeuvre de la clause d'insertion : 25 points

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 3 (C3) Valeur technique (45 points) : - Sous-critère 1 : Pertinence de la méthodologie de réalisation des missions réglementaires et complémentaires afférentes au présent marché et pertinence du processus qualité mis en oeuvre afin d'assurer les missions objets du marché (25 points) - Sous-critère 2 : Qualité de la compréhension du projet et de ses enjeux, qualité de l'analyse critique du projet et de ses principaux risques, performance du projet de transport et qualité des infrastructures, architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du projet (20 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 21/01/2025 à 17:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_hUp-ae5xPk

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_hUp-ae5xPk

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, le garant s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance.

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Voir DCE

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Annexe comprise dans l'acte d'engagement

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le groupement solidaire avec mandataire solidaire ou le groupement conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Les dispositions financières sont définies dans les pièces contractuelles du marché.

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui traite les offres : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0030

Nom officiel : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Département : Département Commande Publique

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Département commande publique

Adresse électronique : ld-cp@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0153592139

Adresse internet : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0031

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe Tribunal Administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0032

Nom officiel : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750151700011

Département : Direction des affaires juridiques

Adresse postale : 5 Rue LEBLANC

Ville : PARIS

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : +33182524272

Télécopieur : +33182524295

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : c910ba63-00fa-4ac6-bde8-0dfc770f7ef9-03

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 16d7f318-1607-42ea-a41e-38346acb7aab - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/12/2024 à 13:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2024